

**DEPARTEMENT
DE L'EURE**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT

**MAIRIE D'EZY SUR EURE
COMpte RENDU DÉTAILLÉ
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE
D'EZY SUR EURE**

Séance du 14 février 2020

Date de convocation :
jeudi 06 février 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze février

Nombre de Conseillers
en exercice :
22

**à 21H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure,
légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de Pierre LEPORTIER, Maire**

Nombre de Conseillers
présents :
15

PRÉSENTS :

P. LEPORTIER, M. ROUSSET, D. DUVAL, D. HERMET, C. ROUGERON, C. NOË, E. GROUX,
M. BÉNARD, J. BRET, R. CHEVRETEAU, A. FOLLIARD, S. GUIARD, I. LEGGETT,
V. RÉVEILLARD, A. TOUTAIN formant la majorité des Conseillers en exercice

Nombre de Conseillers
votants :
20

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRESENTÉS :

JM. BRUNET donne pouvoir à M. ROUSSET
A. FOURMAUX donne pouvoir à D. DUVAL
V. GOUIN donne pouvoir à I. LEGGETT
A. MONCOMBLE donne pouvoir à P. LEPORTIER
M. PAGÈS donne pouvoir à D. HERMET

ABSENT EXCUSÉ ET NON REPRESENTÉ :

D. CLARKE, C. HÉROUARD

ADMINISTRATION :

Q. DELPORTE.

Madame Joëlle BRET est élue secrétaire de séance



Compte rendu du Conseil Municipal

de la séance du 14 février 2020

Nombre de conseillers en exercice : 22
 Nombre de conseillers présents : 15
 Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 5
 Nombre de conseillers absents excusés : 2

Monsieur LEPORTIER, ouvre la séance à 21h10
 Secrétaire de séance : Madame Joëlle BRET

Le compte rendu du 13 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

➤ 1 - Finances

📁 a - Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Martine ROUSSET, 1^{ère} Adjointe en charge des finances, pour la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2020 (DOB) :

- Bilan de l'année 2019 : présentation du compte administratif provisoire 2019
- Prospective financière : évolution des grandes masses budgétaires, dispositions de la loi de finances 2020
- Etat, structure et gestion de la dette intégrant l'emprunt relatif aux travaux de voirie
- Focus sur deux ratios financiers

Il est rappelé que ce DOB a été présenté lors des travaux de la Commission Finances (voir document annexe).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir prendre acte de la tenue du DOB 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité.

📁 b - Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2020 : Commune

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a la possibilité d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 dans la limite de 25 % des autorisations accordées l'année précédente :

Il est donc proposé les ouvertures de crédits suivantes :

- Compte 2128 / 40 : 15 000 € HT soit 18 000 € TTC (équipements du parcours botanique)
- Compte 21316 / 026 : 7 200 € HT soit 8 640 € TTC (relevage de tombes au cimetière)
- Compte 21318 / 020 : 637,50 € HT soit 765€ TTC (installation de main courante salle des fêtes)
- Compte 21318 / 324 : 722 € HT soit 866,40 € TTC (remplacement de l'électro-tintement de la cloche n°2 du Campanile)
- Compte 21568 / 212 : 3 990,30 € HT soit 4 788,36 € TTC (diffuseurs sonores et centrale incendie école primaire)
- Compte 21571 / 020 : 11 300 € HT soit 13 560 € TTC (désherbeuse mécanique)

- Compte 21571 / 020 : 2 350 € HT soit 2 820 € TTC (remorque désherbeuse mécanique)
- Compte 2168 / 321 : 4 000 € HT soit 4 800 € TTC (collections Ézymédi@)
- Compte 2183 / 251 : 711,94€ HT soit 854,33 € TTC (ordinateur portable restaurant scolaire)
- Compte 2188 / 211 : 349,17 € HT soit 419 € TTC (sèche-linge école maternelle)
- Compte 2188 / 251 : 2 441,49 € HT soit 2 929,79 € TTC (matériels de cuisine restaurant scolaire)
- Compte 2188 / 321 : 800 € HT soit 960 € TTC (matériel médiathèque)
- Compte 2188 / 822 : 4 915 € HT soit 5 898 € TTC (godet de curage)
- Compte 2188 / 823 : 6 461 € HT soit 7 753,20 € TTC (remplacement jardinières)

Sont également approuvés les restes à réaliser (RAR) pour un montant total de 279 326,33 € TTC. Cette somme sera inscrite en section d'investissement et correspond aux travaux engagés qui sont en cours de réalisation.

Monsieur Denis HERMET, demande que lors de la préparation budgétaire une discussion puisse avoir lieu comme chaque année sur les choix en investissement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

c – Révision des tarifs du camping municipal : année 2020

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Dominique DUVAL, 2^{ème} Adjointe en charge des affaires scolaires, environnement et du camping municipal.

Pour l'année 2020 il est proposé de ne pas augmenter les tarifs. En effet un Comité de Pilotage travaille actuellement sur un plan de dynamisation du camping. Des actions à court terme ont été décidées afin d'améliorer l'accueil sur le site et la visibilité sur internet. (Fleurissement, installation de mobilier,).

L'étude sur l'installation d'une aire de camping-car sera également relancée. Des pistes pour de l'habitat insolite ont également été évoquées par le groupe de travail.

TARIFS ANNUELS CAMPING *	2020
Contrat annuel (électricité incluse) comprenant :	
couple-emplacement-véhicule-garage mort-hivernage	1 400,00 €
Enfant de moins de 8 ans / jour	1,50 €
Adulte supplémentaire /jour	2,00 €
Hivernage hors contrat annuel (période de fermeture du camping)	112,00 €
TARIFS JOURNALIERS CAMPING *	2020
Emplacement + 1 Adulte	7,00 €
Adulte supplémentaire	2,50 €
Enfant de moins de 8 ans	1,50 €
véhicule	2,50 €
garage mort	2,00 €
branchement électrique	5,50 €

*Les campeurs seront également redevables de la taxe de séjour perçue au profit de l'Agglomération du Pays de Dreux s'élevant à 0,20 € par nuitée et par personne.

Délibération adoptée à l'unanimité.

📁 d – CFA Evreux : demande de participation financière pour les élèves domiciliés à Ezy sur Eure : année 2019-2020

Monsieur le Maire expose le dossier : comme chaque année la Commune est sollicitée pour participer financièrement aux frais de scolarisation des enfants d'Ezy dans les CFA : le montant n'a été précisé (6 élèves scolarisés pour l'année scolaire 2019-2020).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter de participer financièrement aux frais d'enseignement des jeunes apprentis domiciliés sur la Commune et de l'autoriser à verser au Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment et des Travaux Publics situé 1006 rue Jacquard ZI n°2 CS 83501 à Evreux (27035) la somme totale de 390 € soit 65 € par élève.

Délibération adoptée à l'unanimité.

📁 e – Délos Apei 78 : demande de participation financière pour les personnes domiciliées à Ezy sur Eure : année 2020

Monsieur le Maire présente le dossier : comme l'an passé la Commune a été sollicitée par Délos Apei 78, établissement qui accueille des personnes handicapées. En 2018 la somme de 100 € par personne accueillie a été attribuée par le Conseil Municipal.

Cette année la demande porte sur 3 personnes soit 300 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter de participer financièrement et de verser la somme de 300 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

➤ **2 – Intercommunalité**

📁 a – Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27) : convention de participation financière pour les travaux sur le réseau d'éclairage public isolé : Voie Verte (deuxième tranche)

Monsieur le Maire expose le dossier : il convient de l'autoriser à signer une convention avec le SIEGE 27 pour la réalisation de la deuxième tranche de travaux d'éclairage public isolé de la Voie Verte.

Délibération adoptée à l'unanimité.

➤ **3 – Urbanisme**

📁 a – Avis sur la modification du PPRI de l'Eure moyenne

Monsieur le Maire présente le dossier : la Commune a été sollicitée par la Préfecture pour donner un avis sur une modification du Plan de Prévention des Risques d'Inondation dans le cadre d'une division de terrain situé au 12 rue André Tremblay.

En effet le propriétaire a fait intervenir un géomètre qui a prouvé que la côte altimétrique de son terrain permettait de classer en zone bleue et non plus en zone rouge (inconstructible) une petite partie de son terrain. Le Préfecture a donc accepté de lancer cette révision.

Délibération adoptée à l'unanimité.

➤ **4 – Administration communale**

a – Mise à jour du tableau des effectifs des employés communaux

Monsieur le Maire expose le dossier : il convient de mettre à jour pour l'année 2020 le tableau des effectifs suite aux dernières embauches et « stagiairisation ». (Administration, Police Municipale et ST) :

Grades ou emplois	Catégorie	Postes budgétaires au 01/01/2018	Modifications Budgétaires	Postes budgétaires au 01/01/2020	Effectifs Titulaires Stagiaires au 01/01/2018	Modifications effectifs pourvus	Effectifs Titulaires Stagiaires pourvus au 01/01/2020
Filière administrative							
Attaché principal	A	1	0	1	0	0	0
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	2	0	2	1	0	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	0	1	1	-1	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe NC	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	2	1	3	2	1	3
Adjoint administratif NC	C	0	1	1	0	0	0
TOTAL		9	2	11	7	0	7
Filière Culturelle							
Assistant territorial de conservation du patrimoine et bibliothèques	B	1	0	1	0	0	0
TOTAL		1	0	1	0	0	0
Filière Technique							
Technicien principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	0	2	0	0	0
Adjoint technique	C	19	0	19	16	(-1+1)	16
Adjoint technique NC	C	1	0	1	0	0	0
TOTAL		24	0	24	18	0	18
Filière Médico-Sociale							
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	4	0	4	2	-1	1
TOTAL		4	0	4	2	-1	1
Filière Police Municipale							
Chef de service	B	0	0	0	0	0	0
Brigadier-chef-principal	C	2	0	2	1	0	1
Gardien-brigadier	C	2	0	2	1	(-1+1)	1
TOTAL		4	0	4	2	0	2
TOTAL GENERAL		42	2	44	29	-1	28

Délibération adoptée à l'unanimité.

b – Mise à disposition des salles communales dans le cadre des élections municipales

Dans le cadre des futures élections municipales il convient de préciser la tarification applicable aux prêts de salles ou d'en décider la gratuité.

Délibération adoptée à l'unanimité.

➤ **5 - Questions diverses**

Monsieur le Maire remercie les élus de cette mandature pour leur assiduité et leur implication au service de la population.

Madame Martine ROUSSET Maire Adjoint, fait part de son émotion pour cette dernière séance et exprime la joie qu'elle a pu avoir à travailler pour la Commune, avec les différentes équipes au service de l'intérêt général.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 23h00

À Ezy sur Eure, le 14 février 2020

Le Maire, Pierre LEPORTIER

